

734 commerçants réquisitionnés



Par : Gana Yacine

Le nombre de commerçants réquisitionnés pour cette année au niveau de la wilaya de Mostaganem durant l'Aïd El Adha sera de 734, afin d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation durant cette fête, a-t-on appris. En effet, cette permanence concerne 132 boulangers, 105 bouchers, précise la même source. Des unités de production seront aussi concernées par la permanence de l'Aïd El Adha. Il s'agit de 4 laiteries, 5 minoteries. Pour

le suivi de la mise en œuvre de ce programme de permanence élaboré par cette même direction, des agents de contrôle seront affectés à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, Rappelons que l'adhésion habituelle des commerçants en vue d'assurer l'approvisionnement de la population durant cette fête religieuse, la direction du Commerce appelle les commerçants réquisitionnés à contribuer massivement à la réussite de cette opération. Rappelons, que l'application de la permanence des commerçants pendant les fêtes légales nationales et religieuses a commencé en 2012,

suite à l'amendement de la loi 04-08 fixant les conditions de l'exercice des activités commerciales, par l'introduction d'une disposition obligeant les commerçants à assurer une permanence durant ces fêtes. Cette loi prévoit des sanctions, des amendes et même des poursuites judiciaires à l'encontre des récalcitrants. Ainsi, la loi 13-06 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30.000 à 200.000 DA contre les contrevenants.